



## Ville de Chenebier

### Conseil Municipal : Procès-Verbal de la séance du 17 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 17 juin à dix-huit heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Chenebier dûment convoqué par voie dématérialisée le 11 juin, s'est réuni en session ordinaire en salle du conseil municipal de la Mairie, sous la présidence de Monsieur Francis ABRY, Maire. Il est procédé à l'élection du secrétaire de séance pris au sein du conseil municipal, Christiane FRANCOIS est désignée secrétaire de séance. M. le Maire fait l'appel et constate que le quorum est atteint et il ouvre la séance à 18h30.

**Membres présents (12) : Francis ABRY – Pierre-marie BELOT– Nathalie JUGE – Christiane FRANCOIS – Antoine LLOPIS – Claude CLAUDEL – Mickaël REBERT – Matthieu MONNERET– David MERGER – Thierry DELAVACQUERY - Marie-Laure FLORIN – Marc MENESTRET**

**Membres absents représentés (3) : Florence MORIS représenté par Mickaël REBERT - Jean ABRY représenté par Pierre-Marie BELOT – Valentin PETIT représenté par Nathalie JUGE**

**1. Demande d'ajout de points au conseil municipal : délibération autorisant Monsieur le Maire à acheter mobilier pour l'école, délibération pour la topographie des cimetières, délibération pour le changement d'une borne incendie, Délibération pour la demande de fond de concours. (15 Pour)**

**2. Approbation du compte-rendu de la séance du 6 MAI 2024**

*Pas de question, le compte rendu est approuvé (15 pour)*

**3. Vente du bâtiment communal et du terrain communal**

M. le Maire fait un point sur la vente du bâtiment communale et du terrain.

**4. Délibération N°2024-06/01 : Avenant au bail de location du logement communal**

Monsieur La Maire informe qu'il convient de refaire un avenant pour le bail de location d'un logement qui est arrivé à échéance le 28 février 2024.

L'avenant est renouvelé pour 6 ans soit jusqu'au 01 mars 2030

Après avoir délibéré, à l'unanimité, Le conseil municipal :

- **DECIDE** de renouveler le bail avec une révision au 01/03 de chaque année avec en référence l'IRL du 1<sup>er</sup> trimestre de INSEE.
- **AUTORISE** Le Maire à signer tous les documents y afférant

**5. Délibération N°2024-06/02 : Achat tables et chaises pour l'école**

Le Maire expose que le mobilier de la classe de CE1-CE2 a besoin d'être renouveler.

Il est proposé un devis de l'entreprise SDM qui avait déjà été sollicité pour l'achat du mobilier de la classe de CM1-CM2. L'entreprise propose un devis de 2780.49€ HT (3336.59€ TTC). Il proposé de reprendre le mobilier auprès de l'entreprise SDM afin d'harmoniser les salles de classe.

Les fonds de concours auprès de la CCPH peuvent être sollicités pour cet achat.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte l'achat auprès de l'entreprise SDM et accepte le devis.
- Atteste que les crédits afférents sont inscrits au budget primitif 2024
- Autorise M. Le Maire à signer toutes pièces relatives à cette opération
- Charge le Maire de solliciter les fonds de concours auprès de la CCPH

#### **6. Délibération N°2024-06/03 : levé topographie des 2 cimetières**

Le Maire expose qu'il est nécessaire de réaliser au minimum un levé topographique de 2 cimetières. Plusieurs solutions ont été étudiées et consultées. Il propose de faire faire les levés topographiques par l'entreprise DELPLANQUE qui propose un devis de 2540€ HT (3048.00€ TTC). Puis les documents seront informatisés et enregistrés en mairie sur le logiciel Berger Levraut E-Magnus.

Les fonds de concours auprès de la CCPH peuvent être sollicités pour la réalisation des levés topographiques des 2 cimetières.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte le devis du Cabinet DELPLANQUE pour le levé topographique des 2 cimetières
- Atteste que les crédits afférents sont inscrits au budget primitif 2024
- Autorise M. Le Maire à signer toutes pièces relatives à cette opération
- Charge le Maire de solliciter les fonds de concours auprès de la CCPH

#### **7. Délibération N°2024-06/04 : Changement borne incendie défectueuse**

Le Maire expose qu'il est nécessaire de changer une borne incendie qu'il ne fonctionne plus. Il est proposé un devis du syndicat intercommunal d'alimentation d'eau potable de Champagny. Le devis est de 2564.50€ H.T (2705.55 € TTC).

Les fonds de concours auprès de la CCPH peuvent être sollicités pour cet achat.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité :

- Accepte l'achat et accepte le devis.
- Atteste que les crédits afférents sont inscrits au budget primitif 2024
- Autorise M. Le Maire à signer toutes pièces relatives à cette opération
- Charge le Maire de solliciter les fonds de concours auprès de la CCPH

#### **8. Délibération N°2024-06/05 : Délibération Fonds de concours – plans de financement pour l'achat de tables et chaises pour l'école - pour le levé topographique des 2 cimetières et le changement d'une borne incendie**

Le Maire expose que la commune a acheté des tables et chaises pour la classe de CE1-CE2 pour un montant de 2780.49 € et fait faire au cabinet DELPLANQUE, le levé topographique des 2 cimetières pour un montant de 2540.00€ HT, et pour finir le changement d'une borne incendie défectueuse par le Syndicat des eaux de Champagny pour un montant de 2564.50€ HT.

Le Conseil municipal après avoir délibéré, à l'unanimité :

Charge le Maire de solliciter les fonds de concours auprès de la CCPH et à procéder à la signature des conventions d'attribution.

#### **9. Attribution NBI**

M. Le Maire expose qu'une nouvelle bonification indiciaire va être attribuée à l'agent communal.

10. Calendrier pour le bureau de vote des élections Législatives du 30 juin et du 7 juillet

## PLANNING BUREAU DE VOTE

ELECTIONS LEGISLATIVES 2024 - 30 JUIN ET 7 JUILLET 2024 DE 8H à 18H00

HORAIRES	30-juin-24	07-juil-24
08H - 10H	DELAVACQUERY THIERRY BELOT PIERRE-MARIE CLAUDEL CLAUDE	FLORIN MARIE-LAURE DELAVACQUERY THIERRY BELOT PIERRE-MARIE
10H - 12H	MORIS FLORENCE FRANCOIS CHRISTIANE MONNERET MATTHIEU	JUGE NATHALIE MONNERET MATTHIEU LLOPIS ANTOINE
12H - 14H	FLORIN MARIE-LAURE LLOPIS ANTOINE REBERT MICKAËL	CLAUDEL CLAUDE ABRY JEAN REBERT MICKAËL
14H - 16H	MENESTRET MARC MERGER DAVID ABRY FRANCIS	MORIS FLORENCE FRANCOIS CHRISTIANE ABRY FRANCIS
16H - 18H	ABRY JEAN JUGE NATHALIE ABRY FRANCIS	MERGER DAVID FRANCOIS CHRISTIANE ABRY FRANCIS

11. Forêt

Echange concernant les parcelles à intégrer dans le domaine forestier.

**Le Maire**  
**Francis ABRY**

